

# Le Coudrion

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Janvier - Février - Mars 2026 - N°119



# Sommaire

## 4-7 Au cœur de l'actualité

Elections municipales

La commune s'équipe de 3 nouveaux défibrillateurs

## 8-11 Au cœur de la vie coudrionne

Deux nouveaux radars pédagogiques

Engagement partenarial avec la direction départementale des finances publiques

Planning de distribution des sacs poubelle

Tableau des autorisations d'urbanisme

Recensement militaire

Etat civil

Tarifs communaux

Inscriptions scolaires

Visite de Dominique Soulet à la maternité

## 12-13 Au cœur de l'action

Travaux et urbanisme

## 14-16 Au cœur de l'animation

Les nouvelles de nos associations

## 17-19 Retour en images

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter  
votre mairie s'est équipée de l'application



PANNEAUPOCKET

Informé et Alerte les habitants

Disponible sur  
App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Revue municipale trimestrielle  
d'informations du Coudray.

Directeur de la publication : Pascal Micheli.

Rédaction-conception : Anne Le Moigne

Maquette, mise en page, impression :  
Imprimerie Delorme - ZA Le Vallier  
11, rue Jean-Perrin - 28300 Mainvilliers.

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com

Diffusion : habitants de la commune  
du Coudray.

Mairie : 32 rue du Gord - 28630 Le Coudray  
02 37 28 17 14 - [www.ville-lecoudray28.fr](http://www.ville-lecoudray28.fr)

Ne pas jeter sur la voie publique.

## Retour en images

### Mardi 11 novembre

Les enfants de la commune ont pris part, aux côtés des élus et des anciens combattants, à la cérémonie commémorative de la fin de la Première Guerre mondiale, accompagnés par les Musiciens du Coudray.



### Lundi 15 décembre

Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, accompagné d'Elisabeth Fromont et de Franck Massesus, conseillers départementaux, a été accueilli à la mairie du Coudray par Dominique Soulet, maire de la commune, entouré de sept adjoints.



De gauche à droite : Martine BOUILLARD, Michelle CHEYMOL, Elisabeth FROMONT, Pascal AULARD, Dominique SOULET, Josiane SAISON, Christophe LE DORVEN, Franck MASSELUS, Pierre MASSA, Joël DHUY et Pascal MICHELI.



*Pour la dernière fois, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une excellente année. Qu'elle vous maintienne en bonne santé et qu'elle vous apporte la sérénité. Sur un plan plus général, je réitère les vœux, déjà formulés l'an dernier, de retour à la paix dans le monde et à la stabilité politique dans notre pays.*

*Puisque dans quelques semaines se dérouleront les élections municipales qui déboucheront sur l'élection d'un nouveau maire, je ne puis dans cet éditorial m'attarder sur les réalisations de l'année passée et sur les projets de la commune pour les années qui viennent.*

*Je profiterai donc de cet espace pour vous remercier de m'avoir donné pendant plus de vingt-et-un ans l'opportunité de présider aux destinées de cette commune, entouré d'équipes d'hommes et de femmes compétents et dévoués, dont certains m'ont accompagné depuis le début.*

*Vous m'avez ainsi permis de vivre une expérience passionnante, parfois ingrate, mais tellement variée, tellement enrichissante. J'ai beaucoup appris au cours de ces années. D'abord bien sûr, sur la gestion quotidienne d'une collectivité, mais aussi et surtout sur la richesse des relations humaines.*

*Être maire, c'est faire de l'humain. Au quotidien. A chaque instant. C'est gérer une demande de logement, un conflit de voisinage, l'absence d'un agent. C'est célébrer un mariage, c'est recevoir des personnes en deuil, c'est visiter les enfants dans les écoles. C'est en permanence être à l'écoute des besoins et des aspirations des habitants et toujours chercher des solutions urgentes à des problèmes insolubles.*

*J'ai, au cours de toutes ces années, rencontré des gens formidables, passionnés, passionnants, attachants, dans notre commune bien sûr, mais aussi dans le cadre des délégations qui m'ont été confiées par Jean-Pierre Gorges, président de Chartres Métropole, qui m'ont ouvert à des mondes inconnus pour moi, notamment celui de la santé et des hôpitaux.*

*Le temps est maintenant venu de laisser d'autres poursuivre ce qui a été entrepris et initier de nouvelles actions avec de nouvelles idées.*

*Je leur souhaite de prendre autant de plaisir dans l'exercice du mandat que vous allez leur confier que j'en ai pris moi-même.*

*Quant à vous, j'aurai toujours plaisir à échanger avec vous au hasard d'une rencontre ou à l'occasion d'une des nombreuses manifestations qui continueront à animer notre commune.*

*Bonne année au Coudray et à ses habitants !*

**Votre Maire,  
Dominique SOULET**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars  
**2026**

Allons Voter!

**1<sup>er</sup> tour**      **15 mars**



**2<sup>nd</sup> tour**      **22 mars**

**Les 15 et 22 mars 2026, les citoyens seront appelés aux urnes pour élire leurs représentants municipaux et communautaires, un rendez-vous démocratique essentiel pour la vie locale. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.**

**Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales. Vous pouvez effectuer cette démarche**

- ▷ en ligne, jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus, sur la plateforme <https://www.elections.interieur.gouv.fr>,
- ▷ ou directement auprès des services de la mairie jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus.

Dans les deux cas, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

**Vous constatez une erreur d'état civil (nom de famille, prénoms, sexe, date ou lieu de naissance)**

- ▷ **personnes nées en France métropolitaine** : la demande de rectification est à faire auprès de l'INSEE muni de l'acte de naissance. <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R49454>,
- ▷ **les personnes nées hors de France** doivent s'adresser à leur commune d'inscription sur les listes électorales, munies d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

### **Inscription des jeunes Coudrions, recensés militaires**

Les jeunes Coudrions ayant effectué leur recensement militaire sont automatiquement inscrits sur les listes électorales. Cette inscription automatique ne s'applique toutefois pas aux personnes devenant françaises par naturalisation après la clôture des délais d'inscription. Elles sont invitées à se rapprocher du service des élections de la ville du Coudray.

### **Les conditions pour voter aux élections municipales**

- ▷ être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin,
- ▷ être de nationalité française ou être ressortissant d'un pays membre de l'Union européenne,
- ▷ être inscrit sur les listes électorales,
- ▷ jouir de ses droits civils ou politiques,
- ▷ avoir un lien avec la commune : y avoir son domicile principal, avoir la qualité de contribuable ou de gérant de société dans la commune.

**Pour plus d'informations :** <https://www.elections.interieur.gouv.fr>

**Bon à savoir****Les procurations sont à faire en ligne**<https://www.maprocuration.gouv.fr>

OU

au commissariat de police.

**Le jour du vote :** munissez-vous de votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité.

**Horaires d'ouverture des bureaux de vote :**

8h à 18h

**Contact :** Corinne RAMOS

Mairie du Coudray - 02 37 28 17 14

LIEU DE VOTE	XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXX	XXXXX
NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE		
XXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXX XXXXXX		
000 N° du bureau de vote	XXXXXXXXXXXX Date de naissance	XXXXXXXXXXXX N° national d'électeur XXX N° d'ordre sur la liste
XX/XX/XXXX	Département:	XXXXXXXXXX Commune de naissance
Signature du Maire		Cachet de la Mairie
		Signature du titulaire
<b>N'oubliez pas de signer votre carte d'électeur.</b>		

**► Où allez-vous voter ?**

Quatre bureaux de vote vous accueillent, en fonction de votre domicile. Ils sont indiqués sur la carte d'électeur (voir ci-dessus).

- 01 **1<sup>er</sup> bureau – Mairie :** 32 rue du Gord,
- 02 **2<sup>ème</sup> bureau – Ecole primaire Jules Verne :** rue des Gages,
- 03 **3<sup>ème</sup> bureau – Ecole primaire Léonard de Vinci :** rue de l'Ancienne Mairie,
- 04 **4<sup>ème</sup> bureau – Espace Gérard Philipe :** rue de la Vieille Eglise.



# La commune s'équipe de défibrillateurs accessibles à tous

Afin de renforcer la sécurité des habitants et des usagers des équipements communaux, la municipalité a installé **trois nouveaux défibrillateurs automatisés externes (DAE)** sur des lieux stratégiques de la commune. Cette installation vient compléter un dispositif déjà existant, la commune disposant déjà de 11 défibrillateurs dans les bâtiments communaux ainsi que de 2 appareils embarqués dans des véhicules de service. Ces dispositifs peuvent sauver des vies en cas d'arrêt cardiaque. Faciles d'utilisation, ils guident l'utilisateur étape par étape grâce à des instructions vocales et visuelles, jusqu'à l'arrivée des secours.

Utiliser un défibrillateur peut impressionner et faire peur, mais l'appareil est sûr, il ne peut pas se tromper. Il vaut mieux agir que ne rien faire. Utiliser un DAE peut sauver une vie.

## ► Le défibrillateur vous donne les consignes :

- 1 - Vous avez vérifié l'état de la victime. Elle ne répond pas et ne respire pas normalement,appelez immédiatement les secours (112, 15 ou 18) ou demandez à quelqu'un de le faire.
- 2 - Allumez le défibrillateur. Une fois mis en marche, l'appareil donne des instructions vocales très simples.



## Bon à savoir

- Les défibrillateurs sont accessibles au public
- Aucune formation médicale n'est nécessaire
- Les appareils analysent automatiquement la situation et indiquent les gestes à effectuer
- En cas d'urgence, composer le 112, le 15 ou le 18 dès que possible.

## Le massage cardiaque en quelques mots :

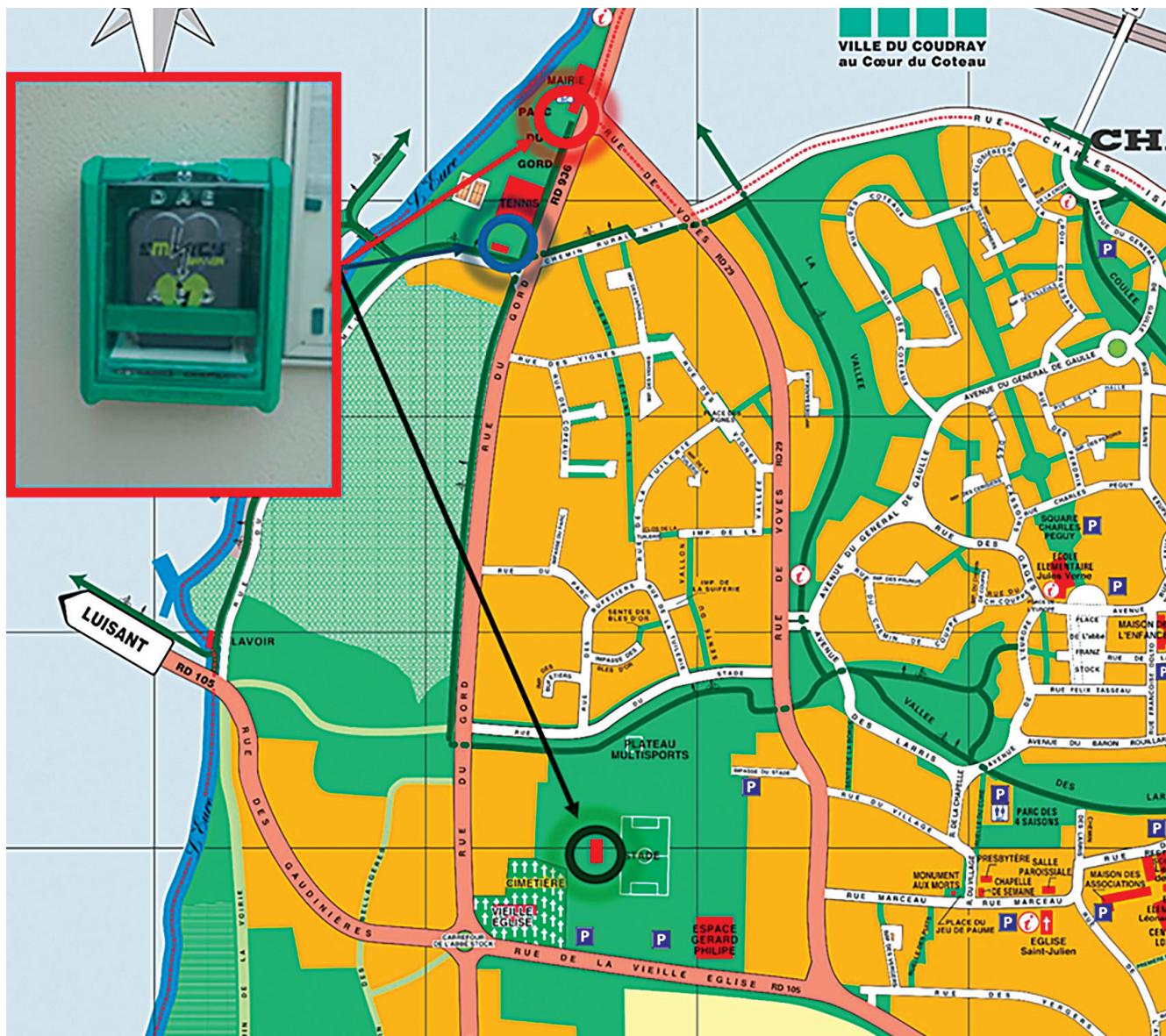
Bras tendus, comprimez le sternum de 5 à 6 cm (30 compressions), puis faites 2 insufflations, en laissant la poitrine revenir entre chaque pression.

**L'astuce :** le rythme de Stayin' Alive aide à maintenir la bonne cadence.

## ► Plan de localisation des nouveaux défibrillateurs

Il permet à chacun d'identifier rapidement l'emplacement du défibrillateur le plus proche en cas d'urgence, un gain de temps qui peut s'avérer décisif.

**Un seul objectif :** faciliter l'accès aux DAE pour renforcer la chaîne des secours et contribuer à améliorer les chances de survie des victimes d'arrêt cardiaque, tout en sensibilisant la population à l'importance des gestes qui sauvent.



### ► Légende du plan :

#### ● DAE n°1 : MAIRIE

Installé à l'entrée de la mairie, il permet de couvrir les bâtiments publics, le parc ainsi que les cheminement piétons à proximité.

#### ● DAE n°2 : TERRAINS DE TENNIS

Placé à l'entrée du club house, il est accessible notamment aux sportifs.

#### ● DAE n°3 : TERRAIN DE FOOTBALL

Installé de façon visible à l'entrée des vestiaires du stade, il contribue à la sécurité des entraînements, des matchs et des événements sportifs, tout en restant accessible à tous en dehors de ces activités.

# Deux nouveaux radars pédagogiques pour renforcer la sécurité routière



La commune poursuit ses actions en faveur de la sécurité routière avec l'installation de radars pédagogiques sur plusieurs axes. Un premier radar était déjà en service rue Charles Isidore Douin. Bien visible, il tente de sensibiliser les automobilistes à leur vitesse en affichant en temps réel la vitesse relevée, sans caractère répressif. Deux nouveaux radars pédagogiques ont récemment été installés. Ils se situent actuellement, l'un à l'intersection de la rue de Voves et de la rue des Vergers et l'autre, en haut de la rue du Gord, deux secteurs particulièrement fréquentés. Ils sont appelés à être déplacés.

Ces équipements ont pour objectif d'inciter les conducteurs à lever le pied et de sécuriser les déplacements des riverains, piétons et cyclistes. La municipalité rappelle que le respect des limitations de vitesse est l'affaire de tous et contribue directement à un cadre de vie plus sûr.

## La commune s'engage pour une gestion publique plus moderne et plus efficace

Dans le cadre de la modernisation de la gestion publique locale et de l'amélioration de la qualité des comptes, Dominique SOULET, maire de la Ville du Coudray a signé le 25 novembre un engagement partenarial avec Jean-Marc GARRIGUES, directeur départemental des finances publiques, et Sylvie FOUCHER, responsable du Service de Gestion Comptable (SGC) de Chartres et comptable public.

Cette collaboration vise à renforcer l'efficacité des circuits comptables et financiers tout en améliorant le service rendu aux usagers. Un bilan des actions menées sera réalisé chaque année.

### Trois axes majeurs :

- ▶ favoriser les relations et échanges entre les services de la ville et le SGC,
- ▶ valoriser la gestion financière de la Ville,
- ▶ accompagner la Ville dans ses projets de développement.



# Distribution des sacs poubelle

DATES ET LIEUX DE DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE 2026			
Communes	Lieux	Dates	Horaires
BARJOUVILLE	Complexe sportif A. Ouagini 34 rue Fort Mahon	Semaine 14 du lundi 30 mars au mercredi 1 <sup>er</sup> avril	Lundi : 11h-13h15 / 14h-18h15 Mardi et mercredi : 10h-13h15 / 14h-18h15
CHAMPHOL	Salle des Champs Brizards rue de la cité	Semaine 13 du lundi 23 au samedi 28 mars	Lundi : 11h-13h15 / 14h-18h15 Mardi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h-12h30
CHARTRES	Complexe de la Madeleine - Salle omnisport - sous la tribune 5 rue des Epargnes	Semaine 8 et 9 du lundi 16 au samedi 28 février	Lundi 16/02 : 11h-13h15 / 14h-18h15 Lundi 23/02 : 10h-13h15 / 14h-18h15 Du mardi au vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi 9h - 12h30
	Salle des Comtesses 1 rue Georges Pompidou	Semaine 16 du lundi 13 au samedi 18 avril	Lundi : 11h-13h15 / 14h-18h15 Mardi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h-11h30
LE COUDRAY	Espace Gérard Philipe rue de la Vieille Eglise	Semaine 10 du lundi 2 au samedi 7 mars	Lundi : 11h-13h15 / 14h-18h15 Mardi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h - 12h30
LÉVES	Espace Soutine - Salle 11 41 rue de la Chacatière	Semaine 15 du mardi 7 au samedi 11 avril (lundi de Pâques férié)	Mardi : 11h-13h15 / 14h-18h15 Mercredi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h - 12h30
LUCÉ	Passerelle, Ile aux enfants 8 rue Jules Ferry	Semaine 7 du lundi 9 au samedi 14 février	Lundi : 11h-13h15 / 14h-18h15 Mardi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h-12h30
LUISANT	Complexe sportif Roblot 12bis Cour Charles Brune	Semaine 11 et 12 du lundi 9 au samedi 21 mars	Lundi 9/03 : 11h-13h15 / 14h-18h15 Lundi 16/03 : 10h-13h15 / 14h-18h15 Mardi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h-12h30
MAINVILLIERS	Ancien Arsenal entre la salle des fêtes et les salles Victor Hugo	Semaine 17 et 18 du lundi 20 au jeudi 30 avril	Lundi 20/04 : 11h-13h15 / 14h-18h15 Lundi 27/04 : 10h-13h15 / 14h-18h15 Mardi à vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi 25/04 : 9h-12h30
MORANCEZ	Halle du marché rue Chavanne	Semaine 14 du jeudi 2 au samedi 4 avril	Jeudi : 13h15/14h-18h15 Vendredi : 10h-13h15 / 14h-18h15 Samedi : 9h-12h30

## Autorisations d'urbanisme du 02/09/2025 au 01/12/2025

### Déclarations préalables autorisées

CAUDEN Marc	3 impasse des Marronniers	Pose d'une pergola
FIAND Eric	1 rue des Vergers	Construction d'une véranda
FLEURY Emmanuel	24 rue Marceau	Aménagement de combles avec pose de 3 velux
FOMEL Hugo	22 rue des Vergers	Réalisation d'un agrandissement
GDER	52 rue des Bellangères	Pose de panneaux photovoltaïques
GOIN Annie	10 impasse des Jardins	Portail et portillon
GOSSE Bruno	19 bis rue Marceau	Remplacement de la clôture
LANGLAIS Franck	7 rue des Perdrix	Remplacement de la clôture et du portail
MAKAS Umit	2 avenue des Larris	Réhabilitation de l'étage, remplacement des menuiseries et construction d'une véranda
MARCHADIER Régis	26 rue des Copeaux	Réfection de la toiture et des gouttières côté Nord
POUILLEUX Muriel	12 rue de la Croix Chaussant	Remplacement de la clôture
SANTOS Valter	1 rue du moulin Lecomte	Construction d'une piscine
SENECHAL Bernard	3 rue du Parc	Remplacement de la clôture

### Permis de construire autorisés

STARCK Pierre	40 rue des Bellangères	Création d'une extension
---------------	------------------------	--------------------------

### Contact

Emmanuelle Lucas / 02 37 28 77 95 / [urbanisme@ville-lecoudray28.fr](mailto:urbanisme@ville-lecoudray28.fr)

## Recensement militaire : 1<sup>er</sup> trimestre 2026

### En janvier

Les jeunes, nés au cours des mois d'octobre, novembre, décembre 2009 et janvier 2010, doivent se faire recenser à la mairie entre le 1<sup>er</sup> et le 30 janvier.

### En février

Les jeunes, nés au cours des mois de novembre, décembre 2009, janvier et février 2010, doivent se faire recenser à la mairie entre le 2 et le 27 février.

### En mars

Les jeunes, nés au cours des mois de décembre 2009, janvier, février et mars 2010, doivent se faire recenser à la mairie entre le 2 et le 31 mars.

**Pièces à fournir :** pièce d'identité, livret de famille des parents et justificatif de domicile.

**Les jeunes ne peuvent pas être recensés avant leurs 16 ans.**

### Contact

Mairie / 02 37 28 17 14



## Révision des tarifs communaux

Réuni le 15 décembre 2025, le conseil municipal a approuvé la revalorisation des tarifs communaux pour l'année 2026. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, une augmentation de 2 % est appliquée à l'ensemble des services municipaux, à l'exception de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE). Sont notamment concernés :

- ▶ les accueils de loisirs 3-12 ans, pour les petites et grandes vacances ainsi que les mercredis après-midi,
- ▶ l'accueil périscolaire du matin et du soir, y compris l'accueil occasionnel,
- ▶ la restauration scolaire,
- ▶ la location de l'Espace Gérard Philipe,
- ▶ les concessions funéraires, le columbarium et les caves urnes du cimetière,
- ▶ la taxe sur l'occupation du domaine public.

La délibération est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

## Inscriptions scolaires 2026/2027



Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026/2027 se dérouleront en mairie du lundi 2 mars au vendredi 3 avril.

Les familles concernées sont invitées à effectuer les démarches durant cette période afin de permettre une bonne organisation de la prochaine rentrée. Les modalités d'inscription et la liste des pièces à fournir peuvent être obtenues auprès de la mairie.

### Contact

Nathalie Bren / 02 37 28 77 98 / [nathalie.bren@ville-lecoudray28.fr](mailto:nathalie.bren@ville-lecoudray28.fr)

## Etat Civil

### Naissances

**28 novembre**

**Amélia FLACHET**

**02 janvier**

**Kenza ELQOBAI**

**06 janvier**

**Célestin BLANC**

**14 janvier**

**Ysée BOCHE**

### Mariages

**25 octobre**

**Christophe ROUSSÉ**

**Françoise MAILLARD**

### Décès

**22 octobre**

**Micheline REPÉRANT**

**12 décembre**

**Gisèle BRÛLÉ**

**15 décembre**

**Patrick POLNECQ**

**24 décembre**

**Franck PIERRES**

**29 décembre**

**Elisabeth CARNIS**

# Dominique SOULET rend visite aux premier et dernier bébés de l'année



La maternité du Coudray ne fait pas exception à la baisse générale des naissances en France. Malgré cette tendance, l'équipe médicale du pôle Femme-Enfants a réalisé 1 982 accouchements au cours de l'année 2025, dont 28 paires de jumeaux.

Le dernier bébé de 2025, est né à 17h23, marquant symboliquement les dernières heures de l'année. Quelques heures plus tard, à peine le calendrier tourné, le premier bébé de 2026, faisait déjà son entrée à 2h54, impatient d'inaugurer la nouvelle année.

Eliorah, dont le prénom signifie « la lumière des dieux », est née le 31 décembre 2025. Dernier bébé de l'année à la maternité du Coudray, elle est le cinquième enfant d'une famille luisantaise et clôture l'année avant les premières naissances de 2026.

Ambre, née le 1<sup>er</sup> janvier 2026, est le premier bébé de l'année à la maternité du Coudray. Deuxième enfant d'un couple de La Chapelle-du-Noyer, elle porte l'un des prénoms féminins qui ont le plus séduit les familles cette année.

Le 1<sup>er</sup> janvier, Dominique Soulet, maire du Coudray, s'est rendu à la maternité pour féliciter les heureux parents et souhaiter la bienvenue à Eliorah et Ambre. À cette occasion, il a remis, avec l'équipe médicale et le directeur de garde de l'hôpital, les traditionnels présents aux mamans.

## Le palmarès des prénoms

Chaque prénom raconte une histoire et reflète la personnalité que les parents souhaitent offrir à leur enfant. Ce palmarès est un petit clin d'œil à la créativité et aux tendances actuelles !

**Filles :** Ambre 18, Rose 12, Jade 11, Iris et Louise 10.

**Garçons :** Gabriel 17, Jules 14, Raphaël 13 et Ayden 12.



# Travaux et urbanisme

## ZAC des Larris

### Résidence Vivaldi : livraison et aménagements à venir



Les logements du second immeuble, actuellement en cours d'achèvement, devraient être livrés en septembre 2026.

Par ailleurs, d'ici la fin du premier semestre 2026, les travaux d'aménagement des trottoirs, la réfection de la voirie autour des immeubles ainsi que l'aménagement de l'allée piétonne reliant l'avenue du Baron Rouillard de Beauval à la place de l'abbé Franz Stock seront réalisés.

#### Dernière étape d'aménagement de la ZAC des Larris

Après l'achèvement de la résidence Vivaldi, il ne restera à aménager sur la ZAC des Larris que l'îlot situé entre le giratoire de l'hôpital et les avenues de l'Europe et du Baron Rouillard de Beauval, actuellement occupé par un parking provisoire gravillonné.



## URBANISME

### Rétrocession de voiries : de nouvelles voies intégrées au domaine communal

► **La rue des Perruches**, ancienne voie départementale située après la rocade, entre la route d'Orléans et la voie ferrée Chartres/Voves, a été rétrocédée à la commune après remise en état par le Conseil départemental.

► **La rue et l'impasse du chemin de Couppé, la rue du chemin de Baudran et l'impasse des Saules** : jusqu'à présent dans le domaine privé de la SA Eure & Loir Habitat depuis 1985, feront également l'objet d'une rétrocession au profit de la commune.

Cette intégration interviendra après la réalisation de travaux de réfection de voirie, notamment la suppression des passages surélevés, ainsi que la taille des espaces verts par la SA Eure & Loir Habitat.



## TRAVAUX



### Cimetière

Après l'extension du columbarium réalisée l'an dernier, l agrandissement du cimetière destiné à accueillir les futures sépultures s'avère nécessaire pour les années à venir. Afin de libérer l espace requis, certains arbres ont dû être abattus tandis que d'autres ont été conservés, permettant de préserver un cadre paisible et paysager pour cette extension.

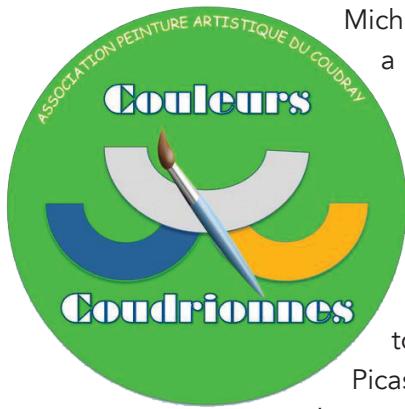
### Signalisation horizontale :

Des travaux de signalisation horizontale ont été réalisés sur l ensemble de la commune. Ils comprennent notamment :

- **rue du moulin Lecomte** : renouvellement du marquage de la limite de la bande cyclable,
- **rue du Gord** : marquage d'un passage piétons et création d'une ouverture dans la haie reliant le cheminement partagé piétons/cycles à la rue du Stade,
- **parking du chemin rurale n°2** : création d'un emplacement supplémentaire réservé aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).



## Couleurs Coudrionnes



Michèle, adepte de la peinture à l'huile, a rejoint l'association depuis 7 ans maintenant. Elle affectionne tout particulièrement les sujets hauts en couleurs qui nous font voyager et rêver, cette fois-ci en Grèce, mais elle maîtrise tout autant des sujets aux teintes très délicates, tout en nuances. Et comme le disait Picasso, « un tableau ne vit que par celui qui le regarde » ou encore « Ce n'est pas ce que l'artiste fait qui compte, mais ce qu'il est. »



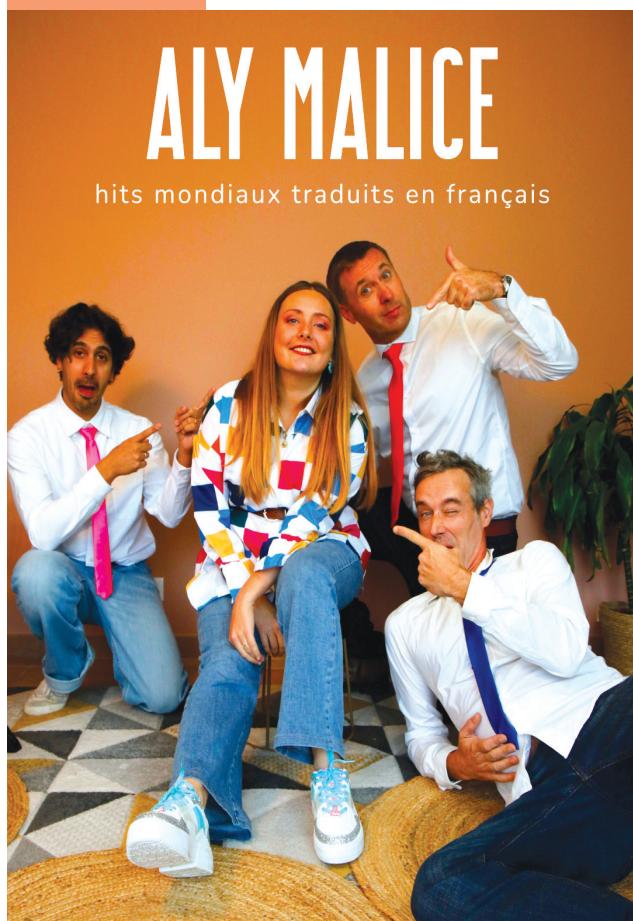
### Contact

Véronique LE NESTOUR 06 86 40 31 00



Musique : instruments et chants

## Les Musiciens du Coudray



## ALY MALICE

hits mondiaux traduits en français

**Les Musiciens du Coudray vous invitent à une soirée unique**

« Redécouvrez vos chansons préférées... comme vous ne les avez jamais entendues ! »

**Samedi 31 janvier à 20h30, l'Espace Gérard Philipe** vibrera au rythme d'un concert pas comme les autres. L'association Les Musiciens du Coudray vous propose son rendez-vous annuel. Préparez-vous cette année, à une expérience musicale hors du commun avec **Aly Malice**, une artiste qui bouscule les codes et réinvente les grands classiques internationaux... en français !

Aly Malice réinvente les reprises avec une voix pleine de charme et une créativité singulière, leur donnant une nouvelle dimension pop-jazzy pleine d'émotions. Entourée de trois musiciens complices, Ludo à la guitare, Simon à la basse et Vincent à la batterie, elle propose un moment de scène authentique, énergique et chaleureux, entre frissons et sourires.

**Ne manquez pas cette soirée exceptionnelle :** un moment de partage, de musique et d'émotion, à vivre en famille ou entre amis. Entrée libre.

### Contact

Dominique JOUBERT 06 86 89 33 57 / [musicienscoudray@gmail.com](mailto:musicienscoudray@gmail.com)



## Comité des fêtes

Le Comité des fêtes vous propose une année toujours placée sous le signe de la convivialité, des rencontres et du partage, avec des rendez-vous festifs à ne pas manquer :

- ▶ **chasse aux œufs** : 5 avril au parc des Quatre Saisons,
- ▶ **vide-greniers** : 31 mai à l'Espace Gérard Philipe,
- ▶ **VESTI Vintage automobile** : 14 juin à l'Espace Gérard Philipe (défilé de mode, concours d'élégance, exposition de tracteurs, motos et vélos, bourse de miniatures),
- ▶ **forum des associations** : 5 septembre,
- ▶ **soirée dansante** : 17 octobre,
- ▶ **soirée Beaujolais** : 21 novembre.

### Contact

Maurice COCHIN 06 18 15 17 52

## A.P.E. Les Enfants d'Abord



Depuis la rentrée scolaire, l'Association des Parents d'Élèves a organisé plusieurs actions : des ventes de goûters avant les vacances de la Toussaint et de Noël, une vente de chocolats de Noël, ainsi que la bourse aux jouets et vélos en novembre, à laquelle vous avez répondu très nombreux. Elle a également proposé la deuxième édition de la boum, un événement convivial particulièrement apprécié des petits comme des grands. Comme chaque année, les bénéfices récoltés permettront de financer des sorties scolaires et des animations culturelles dans les écoles, en fonction des choix des enseignants et des directeurs d'établissement. En 2026, l'association proposera plusieurs temps forts : un après-midi de jeux en famille le 28 mars, des ventes de goûters et de chocolats de Pâques, la participation à la chasse aux œufs organisée par le Comité des fêtes le 5 avril, ainsi que la traditionnelle fête des écoles en fin d'année. Des bénévoles sont toujours les bienvenus pour aider à l'organisation de cet événement festif : à vos agendas !



### Contact

[apelesenfantsdabord@hotmail.com](mailto:apelesenfantsdabord@hotmail.com) / [www.facebook.com/APElesenfantsdabord28630](https://www.facebook.com/APElesenfantsdabord28630)

## Agenda

### JANVIER

**Samedi 31** – 20h30 : concert organisé par Les Musiciens du Coudray, Espace Gérard Philipe.

### MARS

**Lundi 2** – de 11h-13h15 et 14h-18h15 : distribution des sacs poubelle. Espace Gérard Philipe.

**Du mardi 3 au vendredi 6** – 10h-13h15 et 14h-18h15 : distribution des sacs poubelle. Espace Gérard Philipe.

**Samedi 7** – 9h-12h30 : distribution des sacs poubelle. Espace Gérard Philipe.

**Dimanche 15** – de 8h à 18h : 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.

**Jeudi 19** – 18 h : cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie. Monument aux morts.

**Samedi 21** – 21h30 : représentation théâtrale de la troupe Méli-Mélo (théâtre adultes). Espace Gérard Philipe.

**Dimanche 22** – de 8h à 18h : le cas échéant, 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales.

**Dimanche 22** – 15h : représentation théâtrale de la troupe Méli-Mélo (théâtre adultes). Espace Gérard Philipe.

**Samedi 28** – à partir de 14h : après-midi jeux organisé par l'association APE Les Enfants d'Abord. Espace Gérard Philipe.

### AVRIL

**Dimanche 5** : chasse aux œufs, organisée par le Comité des fêtes et l'association APE Les Enfants d'abord. Parc des 4 Saisons.

**Mercredi 15** – 15h à 18h : don du sang. Espace Gérard Philipe.

## Jeudi 9 octobre

Le spectacle-forum organisé dans le cadre de la **Semaine Bleue** à l'Espace Gérard Philipe par le Conseil départemental, la Maison De l'Autonomie (MDA) et la mairie du Coudray a permis un temps de rencontre et d'échanges entre professionnels, associations, institutions et citoyens autour des enjeux du vieillissement.

L'après-midi s'est poursuivi par un spectacle avant de se conclure dans une ambiance conviviale lors d'un moment de partage autour d'une collation gourmande.



## Vendredi 31 octobre

L'association des Musiciens du Coudray a animé la traditionnelle **balade d'Halloween** en musique. Les musiciens, déguisés en trolls, sorcières et monstres, ont entraîné une foule costumée et distribué plus de 30 kg de bonbons !

Comme chaque année, la mairie a veillé à la sécurité du parcours, tandis que de nombreux habitants ont pris part à l'événement, costumés pour l'occasion.

*La banda Fiesta Del Sol* a accompagné la balade et donné un mini-concert sur la place de l'Abbé Franz Stock, tandis que quatre joyeux monstres faisaient danser les enfants.





## Samedi 22 novembre

L'Espace Gérard Philipe a vibré au rythme de la traditionnelle soirée du **Beaujolais nouveau** organisée par le Comité des fêtes du Coudray.

Vous étiez très nombreux à répondre présents pour partager ce moment convivial, devenu un rendez-vous incontournable de l'automne.

La salle, joliment décorée pour l'occasion, et l'animation musicale ont créé une ambiance chaleureuse et festive, propice aux échanges et à la bonne humeur, faisant de cette soirée une véritable réussite.

## Contact

Maurice COCHIN 06 18 15 17 52



## Actualités de la bibliothèque

### Mercredi 3, mercredi 10 et samedi 13 décembre



Trois séances d'animation, destinées aux enfants âgés de 3 à 6 ans, se sont tenues à la bibliothèque les 3, 10 et 13 décembre.

Ces moments privilégiés, ont pu être organisés, pour le plus grand plaisir des petits, par la bibliothécaire grâce au soutien précieux des bénévoles et à la participation active des parents.

### Ca se passe à la bibliothèque bientôt...

**ESCAPE GAME** : tu as entre 8 et 13 ans et tu aimerais participer à un escape game ? Tu es bienvenu à la bibliothèque le **vendredi 6 février, de 18h à 19h**.

**EXPOSITION** : Pour les adolescents et les adultes, l'exposition **Notre berceau dans les étoiles** sera à l'honneur du **vendredi 6 mars au mercredi 8 avril**. Elle raconte notre lien avec l'ensemble du cosmos.

Mireille, la bibliothécaire et l'équipe des bénévoles vous accueillent le lundi de 16h à 18h45, le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h45, le vendredi de 16h à 18h45 et le samedi de 10h à 12h.

## Contact

Mireille BALTZER - 8, rue des chaises 02 37 91 04 23 / [bibliotheque@ville-lecoudray28.fr](mailto:bibliotheque@ville-lecoudray28.fr)



## Vendredi 19 décembre

L'arbre de Noël du personnel a rassemblé les agents, leur famille et les élus autour d'un moment de partage. La médaille Régionale Départementale et Communale a été remise à Flora GOSSE (or), Brigitte GALLET (vermeil), et Carlos DE ALMEIDA (Argent) pour leur engagement au service de tous.



## Vœux du maire



## Lundi 5 janvier

En dépit de la neige tombée en abondance, rendant le déplacement des invités compliqué, la cérémonie des vœux du maire a rassemblé de nombreux acteurs de l'agglomération (élus, agents, associations, entreprises). Dominique Soulet, accompagné de l'ensemble du conseil municipal, a donc fait son dernier discours pour les vœux et expliqué qu'il était temps, après plus de 20 ans de mandat, de passer le témoin.

## Mercredi 7 janvier

Le 7 janvier 2026, Flora GOSSE a célébré son départ à la retraite au lendemain de ses 60 ans.

Après plus de 40 années au service de la mairie, elle laisse derrière elle bien plus qu'un parcours professionnel : des souvenirs, des valeurs et des liens forts, partagés avec les élus et ses collègues.



## Noël au Coudray - Lettres au Père Noël

Le Père Noël, bien installé au milieu des cadeaux, a observé avec le sourire les enfants qui déposaient leurs demandes dans sa boîte aux lettres magique !



## Le Coudray sous la neige, c'est beau !





### Ordures ménagères

Sacs bleus : mardi et vendredi matin

Bac Chartres métropole : collecte le vendredi matin

### Emballages ménagers et papiers en mélange

Sacs jaunes ou bac couvercle jaune :  
collecte le jeudi matin

### Encombrants :

le 1<sup>er</sup> vendredi du mois, un mois sur deux

### Déchets verts :

Collecte le mardi matin (jusqu'au 30 novembre)  
En cas de jour férié, la collecte est reportée  
au lendemain.

Les collectes du vendredi sont reportées au samedi.

Numéro vert : 0 800 22 20 36

[www.agglo.chartres.fr](http://www.agglo.chartres.fr)

## ADRESSES UTILES

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Allô enfance maltraitée : 119

Femmes battues : 3919

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pharmacie de garde : faire le 17

Hôtel de police - Rue Dr Maunoury : 02 37 24 75 39

Gendarmerie - Chartres : 02 37 91 27 10

Préfecture d'Eure-et-Loir - Place de la République :  
02 37 27 72 00

Chartres métropole guichet unique : 02 37 23 40 00

SYNELVA : 02 37 91 80 00

Dépannage gaz : 0 800 473 333 (n° azur)

Dépannage eau potable et assainissement :  
02 34 43 90 22

Filibus : 02 37 36 26 98

SNCF : 36 35 (n° à tarif spécial)

## DECHETTERIES

### CHAMPHOL

rue Fontaine Bouillant – 02 37 21 47 55  
(Fermée jeudi et dimanche après-midi)

### DAMMARIE

D131, Le Bois Mivoye – 02 37 26 24 90  
(Fermée lundi, mercredi matin, jeudi  
et dimanche après-midi)

### HAMEAU DE CHAUNAY

à proximité du rond-point de la jardinerie,  
entre la D 910 et la RD  
821 – 0800 22 20 36

(Fermée mardi et dimanche après-midi)

### SAINT-AUBIN-DES-BOIS

Le Petit Chêne – 02 37 32 80 13

(Fermée lundi matin, mardi, jeudi et dimanche après-midi)

### ROINVILLE

Lieudit Ombreville – 0800 22 20 36

(Fermée mercredi et dimanche après-midi)